

Plan de relance et déclinaison territoriale dans les Outre-mer

Déclaration du groupe CFDT

Il y un an, lors de la présentation de l'avis sur le « Plan de relance et sa déclinaison territoriale dans les Outre-mer », la CFDT appelait à « atteindre sans plus tarder une égalité réelle entre les territoires ultramarins et la métropole. Cet avis de suite nous a permis de constater que malheureusement, les premières mesures de ce plan dans les Outre-mer, n'ont, pour l'instant, pas permis d'enclencher cette dynamique.

Ainsi, si certaines des préconisations, comme la territorialisation des plans ou encore la nomination de « sous-préfets à la Relance », allaient dans le bon sens, leur mise en œuvre, faute d'une réelle prise en compte des besoins effectifs, a trop souvent pris la forme d'un enchevêtrement de mesures, déconnectées des réalités locales et s'avérant finalement inefficaces. C'est pourquoi, la CFDT réaffirme que ces plans ne sauraient être efficaces sans une association étroite du tissu local de la société civile et une dotation en compétences d'ingénierie au sein de chaque collectivité locale, accompagné d'un plan de formation d'envergure des personnels.

Cette difficile mise en œuvre, en laissant collectivités et entreprises sans réelles solutions, contribue également à conforter le sentiment de défiance et d'abandon ressenti par une partie de la population ultramarine, terreau des crises sociales à répétition.

Pour la CFDT, il devient donc urgent d'apporter des réponses concrètes aux attentes des populations ultramarines. Il convient notamment de fournir des efforts particuliers sur les équipements et services essentiels à l'économie et aux citoyens : les infrastructures de transport, celles permettant une gestion des déchets ou encore celles assurant la distribution de l'eau. Parallèlement, pour restaurer la confiance, il est également nécessaire d'apporter, sur certains territoires, une juste réparation aux populations victimes du Chlordécone, ou encore des essais nucléaires. Plus de justice sociale c'est aussi assurer à l'ensemble de la population un accès aux services publics et réduire les dépendances énergétique et alimentaire qui pèsent lourd sur le coût de la vie. Pour enrayer le déclin démographique et inverser la pyramide des âges il est impératif d'avoir des actions fortes en direction des jeunes, par exemple en développant localement de nouvelles filières de formations.

Bien évidemment le développement économique devra prendre en compte la préservation de l'environnement et la biodiversité, et le tourisme durable devenir l'objectif de tous les territoires.

Si du retard a été pris, il est encore temps d'agir. Les préconisations de cet avis que la CFDT a voté, devraient, si elles sont mises en œuvre, enclencher une dynamique positive.